



Conseil de développement...

Violence faite aux femmes...

Projet présenté par Monsieur GERIN...

La problématique locale des agressions et violences faites aux femmes semble être sur la région une réalité conséquente et préoccupante. Les multiples difficultés en cours la créent ou bien l'accentuent... Elle se manifeste sous diverses formes, engageant la décomposition des liens familiaux, conjugaux, parentaux. Différentes formes peuvent apparaître : violences physiques ou psychologiques, sexuelles, coups, blessures, menaces, insultes. Parfois dramatiques, elles peuvent entraîner la mort. La vulnérabilité et la souffrance psychique des femmes concernées est considérable, avec des conséquences délétères sur leurs histoires et leur vies.

Lutter contre ces violences est essentiel mais il faut également assumer un travail de soin d'aide et thérapeutique permettant aux femmes victimes d'évoluer et progressivement élaborer des mécanismes défensifs permettant la pacification, la réhabilitation et une évolution vers la guérison de graves traumatismes.

La prise en charge commence avec l'intervention de la police.

La mise en place de procédures judiciaires pour accès à un dispositif d'écoute d'une parole permettant d'exprimer une souffrance difficilement audible. Prévention et prise en charge sont deux volets complémentaires d'une démarche nécessaire, indispensable, dont l'objet est bien l'angoisse et la douleur psychique de ce qui confine à l'insupportable et à la destruction.

La création d'un espace l'accès des femmes victimes à une écoute spécialisée semble bien indispensable. La Com d'agglomération n'en dispose pas à ce jour. Les services d'hygiène mentale ne répondent que difficilement à ce besoin. Les professionnels compétents des différents services sociaux, Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS), services sociaux de sauvegarde rentent d'une disponibilité très limitée.

Sans doute serait-il possible d'envisager un lieu public approprié fonctionnant sous forme de permanence avec rendez-vous adaptés aux besoins recensés. Des données chiffrées restent peu accessibles, mais devraient accréditer le bien fondé d'un tel projet mobilisant à peu de frais des professionnels éventuellement bénévoles.

Il s'agit d'envisager un aspect particulier d'une problématique importante sur un secteur géographique en proie à de multiples difficultés d'ordre social, politique, économique. On sait à quel point la COVID 19 a contribué à accentuer des conflits latents et à amener de dramatiques situations de passage à l'acte justifiant une réflexion sur un nécessaire projet de prévention des maltraitements...